

Admissions. — Le Bureau prononce l'admission de deux nouvelles sociétés (voir *Mouvement des Sociétés*).

Invitation du Comité Parisien de Basket-Ball pour le match Paris-Lyon qui aura lieu le dimanche 13. — M. Bouge et plusieurs membres du Bureau représenteront la Fédération à cette manifestation.

Correspondance. — Lettre de M. Le Porzon concernant la nomination de membres de comités auprès des commissions mixtes O.S.S.U. — Pris note.

— Lettre du Comité de Lorraine concernant la propagande dans la Moselle. — Remerciements.

— Lettre du district de l'Indre, concernant les limites territoriales. La question reste en instance. Le Secrétaire général poursuivra son enquête auprès des Comités d'Orléanais et de Touraine.

— Le Secrétaire général donne lecture de différentes lettres de Comités régionaux, concernant l'interprétation de l'article 28 des règlements généraux, concernant les sanctions. — La Commission des Statuts et Règlements rédigera une note explicative complète qui sera publiée dans *Basket-Ball*.

Afrique du Nord. — Le Bureau prend connaissance de la correspondance échangée avec les Comités d'Alger, du Maroc et d'Oranie, concernant le projet de tournée de l'équipe de France en Afrique du Nord pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Les propositions faites par ces comités ne semblent pas pouvoir être acceptées, la durée du voyage serait trop longue.

Après un long échange de vues sur la question, le Bureau décide de n'envisager pour cette année, que le déplacement au Maroc et éventuellement en Oranie.

Le programme du voyage pourrait s'établir ainsi : 1^{er} jour : voyage ; 2^e jour : repos ; 3^e et 4^e jour : matches au Maroc ; 5^e jour : repos ; 6^e jour : voyage ; 7^e jour : match en Oranie ; 8^e jour : repos ; 9^e jour : retour.

Le Secrétaire général est chargé de proposer ce programme aux Comités du Maroc et d'Oran.

Le déplacement à Alger et éventuellement Tunis, ne pourra être envisagé que pour l'année prochaine.

Les conditions financières du déplacement pourraient être les suivantes : prise en charge par la Fédération : préparation et habillement de l'équipe de France ; frais de voyage, de Paris au port d'embarquement et retour.

Pénalités. — Sur proposition de la Commission des Statuts et Règlements, le Bureau décide de suspendre le joueur Labourdette, de l'U.S. Méry, pour un an sans sursis, pour insultes envers un arbitre.

Affaire Rossi. — Le dossier de l'affaire Rossi transmis par la Commission des Statuts et Règlements est examiné. — Le Bureau décide de faire siennes les conclusions de la Commission des Règlements et lève la suspension infligée au joueur Rossi par le Comité de la Côte d'Azur. Cette levée de suspension prend date ce jour même.

Appel de l'Union Sportive Métropolitaine contre une décision du Comité Parisien de Basket-Ball, ayant remis tous les matches de Championnat de Paris disputés le 9 octobre.

Après un long échange de vues, le Bureau se reportant aux règlements du Comité Parisien, estime que celui-ci a agi dans la plénitude de ses droits, et rejette l'appel de l'U.S. Métro.

France-Lettonie. — De nouvelles propositions financières seront faites à la Lettonie, par MM. Bouge et Barillé, en vue du match France-Lettonie qui doit avoir lieu à Paris.

Accords interfédéraux. — M. Bouge informe le Bureau que l'accord F.F.B.B.-F.S.G.P.F. sera signé le mardi 15 novembre.

Le Secrétaire général se mettra en rapport avec F.F.F.G.E.P. pour fixer une date pour la signature de l'accord avec cette Fédération.

Divers. — Le Secrétaire général se mettra en rapport avec la S.A.N. Nice qui a rencontré l'équipe « Borletti de Milan », pour lui demander quelques explications.

Locaux. — M. Bouge met le Bureau au courant des pourparlers entamés, au sujet de la reprise d'un local mieux situé et plus grand. — Le Bureau autorise le Président à continuer ces pourparlers, sous réserve des possibilités financières.

Séance du 15 novembre 1938

Présidence de M. Bouge.

Présents : MM. Le Brun, vice-président ; Boizard, secrétaire général ; Robin, trésorier ; Vigouroux, trésorier adjoint ; Archimbaud, Coadou, Creux, Geist, Girault, Thomas, membres.

Excusés : MM. Barillé, Lambert, Metz, représentant la F.F.B.B. à la cérémonie de l'Arc de Triomphe.

Assistent à la séance : MM. Cairol, Lebuhotel. Avant d'ouvrir la séance, M. Bouge, au nom du Bureau, souhaite la bienvenue à M. Cairol, de retour parmi nous après une longue absence due à sa santé, et lui adresse des vœux de complet rétablissement.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux du bureau du 8 novembre, de la Commission Sportive du 10 novembre, de la Commission des Statuts et Règlements du 8 novembre, de la Commission des Arbitres du 2 novembre, sont lus et adoptés.

Les procès-verbaux des Comités du Lyonnais, du Maroc et d'Oran, sont enregistrés.

Arbitres interrégionaux. — Le bureau entérine la nomination de MM. Bernier et Couprie (Atlantique), au titre d'arbitres interrégionaux.

Admissions. — MM. Beaubois (Pyrénées), Roger (Atlantique), Ravel (France-Comté), sont admis membres individuels de la Fédération.

Le bureau prononce l'admission de 9 nouvelles sociétés (voir *Mouvement des Sociétés*).

Démisions. — Le Bureau enregistre les démissions de l'E. St-Christophe de Belfort et du F.C. Sochaux (féminin) (Franche-Comté).

Félicitations. — Le bureau est heureux d'adresser ses plus vives félicitations aux nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

Commandeurs : MM. Doumerc, directeur du Plan de Paris ; P. Failliot, ancien Président du Conseil Municipal, de M. de Chambure.

Officiers : MM. Jean Borotra, Géo André, Jacques Maire.

Chevaliers : Crevil, architecte en chef de la Ville de Paris ; Jusniaux, secrétaire de l'U.S. E.P.P.S.M., Maranne, ancien président du Conseil Général et de la F.S.G.T. ; Vanden Berghe, Président de la F.F.A.F.

Naissance. — Le Bureau adresse à Mme et M. Etienne Renault (secrétaire de l'E.S. Joinville) ses vives félicitations à l'occasion de la naissance de leur fille Françoise, et ses vœux de santé pour la maman et le jeune bébé.

Condoléances. — Le Bureau adresse à M. Paul Pechenart, arbitre fédéral, ses sincères condoléances pour le deuil qui vient de le frapper en la personne de son père.

Le Bureau apprend avec peine le décès du joueur Roger Cocagne, du Groupe Sportif d'Amfreville. Il adresse à ce club ainsi qu'à la famille de ce joueur, ses plus vives et sincères condoléances.

Invitation : De la Commission Féminine de la F.S.G.T. pour le Gala Sportif féminin organisé le 20 novembre. Remerciements.

Publicité. — Lettre de l'Union Nationale du Commerce Extérieur demandant un échange de publicité dans les organes respectifs de nos deux groupements. Accepté.

Don. — Lettre de l'Ecole de Joinville concernant l'Arbre de Noël organisé pour les enfants des Moniteurs et du Personnel civil. Le Bureau décide d'envoyer, comme chaque année, un don à l'Ecole de Joinville.

Autorisation de rencontre internationale. — Après examen du dossier, le Bureau décide d'autoriser l'A.S. Strasbourg à rencontrer, au début du mois de Décembre, une équipe allemande. Il rappelle à cette société qu'il lui appartient d'obtenir l'autorisation de sa Préfecture.

Correspondance. — Lettre du C.N.E.P.S. informant que les Fédérations ranimeront la flamme le 15 novembre ; MM. Barillé, Lambert et Metz représentent la Fédération à cette cérémonie.

— Lettre du G.S. Amfreville concernant un accident survenu à un joueur de ce club. Le secrétaire répondra.

— Lettre de la Fédération portugaise demandant la conclusion d'un match France-Portugal à Lisbonne pour cette saison. Le Bureau, tout en se félicitant de la reprise de contact avec cette Nation, regrette de ne pouvoir donner suite à cette demande pour cette année, le calendrier international étant déjà chargé. Mais la question sera mise à l'étude pour la saison prochaine.

— Lettres du S.C. Chambéry et de M. Chabrel, concernant des incidents qui se sont déroulés au cours d'un match du Comité des Alpes. Le secrétaire général se mettra en rapport avec ce Comité pour lui demander des éclaircissements.

Règlements. — Le Secrétaire Général est chargé de se mettre en rapport avec le Comité du Périgord Agenais, pour lui signaler le cas de certains joueurs n'ayant pu obtenir leur mutation en temps voulu, pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Juniors. — M. Girault propose au Bureau la nomination de M. Roger comme membre de la Commission des Juniors et Minimes. Celui-ci ratifie cette nomination.

Entraînement de l'Equipe de France. — M. Bouge signale au Bureau qui, sur demande du manager, il a obtenu la libre disposition du Stade de Coubertin, tous les mercredis, à partir de 20 h., pour l'entraînement des équipes de France (masculine et féminine), jusqu'à fin mai.

France-Lettonie. — Aucune réponse de la Fédération Lettone n'étant parvenue, aux nouvelles propositions faites, une dépêche sera adressée.

Accord Interfédéraux. — M. Bouge rappelle que la signature de l'accord F.F.B.B.-F.G.S.P.F. a lieu ce jour même et la signature de l'accord F.F.B.B.-F.F.F.G.E.P., le jeudi 17 novembre.

Limites territoriales. — Le Bureau décide de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine séance, la question du Comité du Berry.

Séance du 22 novembre 1938

Présidence de : M. Bouge.

Présents : MM. Barillé, président fondateur ; Metz, Le Brun, vice-présidents ; Boizard, secrétaire général ; Lambert, secrétaire adjoint ; Robin, trésorier ; Vigouroux, trésorier adjoint ; Coadou, Creux, Girault, Thomas, membres.

Excusés : MM. Cabon, Geist.

Assistent à la séance : MM. l'Intendant Berger, Leplus, Habeneck (Trésorier du Comité d'Alger).

Procès-Verbaux. — Les procès-verbaux du Bureau du 15 novembre, de la Commission Sportive du 17 novembre, de la Commission des Arbitres des 9 et 16 novembre, de la Commission des Statuts et Règlements du 15 novembre, sont lus et adoptés.

Les procès-verbaux des Comités d'Alsace, du Lyonnais, d'Alger, du Maroc et d'Oran, sont enregistrés.

Arbitres Fédéraux. — Le Bureau entérine la nomination de M. Trolard (Ile-de-France), comme arbitre fédéral, présentée par la Commission des Arbitres.

Changement de titre. — Le Bureau enregistre le changement de titre de l'U.S.V.P.L.M., en Cheminots Sportifs Paris Sud-Est (Paris).

Admissions. — MM. Varin (Champagne), Laboure et Moulin (Loire), Decoopmann et Balyu (Nord), Vêran (Pyrénées), sont admis membres individuels de la Fédération.

Le Bureau prononce l'admission des huit nouvelles sociétés (voir *Mouvement des Sociétés*).

Démisions. — Le Bureau enregistre la démission des sociétés suivantes : S.S. Basteunes (Landes), A.S. Tourtoirac (Périgord-Agenais).

Réaffiliation. — Le Bureau enregistre la réaffiliation du F.C. Sochaux (Franche-Comté), démissionnaire à une précédente séance.

Invitations. — De la F.F. Hockey pour le match International France-Allemagne, qui aura lieu le 26 novembre. MM. Lambert et Metz représenteront la F.F.B.B. à cette manifestation.

Correspondance. — Lettre de l'Ecole Supérieure d'Education Physique de Joinville-le-Pont, remer-